

# Monts du Lyonnais et Beaujolais

## L'ARBRESLE ~ Août 2022



**NOUVEAU**



A 25 km de Lyon  
Au carrefour des Monts du  
Lyonnais et du Beaujolais  
Centre-ville et commerces  
accessibles à pied



### ACTIVITÉS PROPOSÉES

> selon choix du vacancier / autonomie / météo

Découverte et visite du patrimoine de la région :  
~ Lyon : Musée du cinéma et de la miniature, et/ou  
Musée des confluences (expos permanente « les  
origines- les récits du monde »)  
~ Parc de Courzieu (loups, rapaces, hiboux...)  
~ Vieux Lyon - la basilique de Fourvière  
~ Village médiéval de Oingt (plus beaux villages de  
France) - vignobles du Beaujolais  
~ L'Arbresle et son vieux bourg



Participation aux manifestations locales :  
~ Marchés  
~ Visites artisanales et gastronomiques



Piscine  
Soirées à thèmes

Les activités proposées peuvent être modifiées ou  
aménagées en fonction de la situation sanitaire

### HÉBERGEMENT



Maison familiale et rurale de deux  
étages, avec cours intérieures, terrasse  
végétalisée, terrain de volley, salle tv



Chambres de 2 à 3 lits à plat  
Certaines sont équipées de douches  
et lavabos



Escaliers

### TRANSPORT



Voyage en car  
direct depuis  
Amiens



2 Minibus  
sur place

Selon le nombre, possibilité de convoyage gratuit  
vers Amiens (nous contacter)

### PRESTATIONS



Pension complète  
Respect des régimes spécifiques



Ménage



Lavage  
du linge

### PUBLIC



A1  
B1 Bonne mobilité physique  
(Voir page 4)



Accueil  
de quelques  
couples



Pas de  
mobilité  
réduite

### GRUPE / ENCADREMENT



30 à 32 vacanciers



1 directeur, 1 adjoint pédagogique,  
6 encadrants, 1 cuisinier,  
2 personnels de service et d'hygiène

**3 SEMAINES**

du samedi 30 juillet  
au samedi 20 août

COÛT ..... **2340 €**

+ Adhésion 2022  
OBLIGATOIRE ..... **15 €**

+ Assurance annulation  
avant séjour  
FACULTATIVE ..... **91,96 €**





## CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX SÉJOURS

### Conditions d'inscription :

- ~ Être en possession d'un « passe-sanitaire » valide pour toute la durée du séjour (attention à la mise à jour du rappel vaccinal Covid - 3<sup>ème</sup> dose)
- ~ Avoir une autonomie physique et psychique suffisantes pour comprendre, appliquer et se conformer aux consignes sanitaires (port du masque, distanciation, lavages fréquents des mains etc...)
- ~ Être indemne de symptômes ou suspicions de la Covid 19 et ne pas avoir été positif jusqu'à 14 jours avant le départ.
- ~ Ne pas être immunodéprimé ou porteur d'affections ou maladies entraînant une immunodépression (greffe, soins oncologiques etc...)

**Remplissez attentivement le dossier d'inscription** et n'hésitez pas à nous contacter pour discuter de la faisabilité ou non d'une inscription, un certificat médical peut vous être demandé.

### Alpha Picardie se réserve le droit de refuser une inscription au cas où :

- ~ L'autonomie et le profil du vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'accueil et de prise en charge exposés page 4 et indiqués sur la fiche présentation de séjour (ex : A1-A2-B1-B2).
- ~ Le vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'inscriptions exposées ci-dessus.

### Alpha Picardie se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un participant au cas où :

- ~ le comportement de celui-ci mettrait en danger psychique et/ou physique, lui-même ou le groupe ou l'équipe d'encadrement etc...
- ~ le participant serait ou dans l'incapacité ou dans le refus de respecter les consignes sanitaires en général et celles concernant la Covid 19 en particulier.
- ~ des informations partielles ou erronées ont été communiquées sur le dossier d'inscription du participant ou au moment de son inscription empêchant d'apprécier et d'appréhender au plus juste le profil sanitaire, physique et psychique du vacancier :

*« L'article D. 344-5-7 du code de l'action sociale et des familles (CASF) relatif aux établissements et services accueillant des adultes handicapés (ex : EMSA) : Il appartient (...) au responsable de l'établissement de veiller à la parfaite transmission des informations concernant notamment la santé et les besoins du résident à l'organisateur du séjour VAO. ».*

**Cette interruption de séjour se fera sans aucun remboursement de la période non effectuée et le rapatriement se fera au frais du vacancier.**

### RAPPELS :

Nos séjours de vacances ne sont :

- ~ ni un lieu de convalescence (après une hospitalisation en hôpital général et/ou psychiatrique)
- ~ ni un centre de soins médicalisé (pas de personnel soignant sur place permettant une veille médicale au quotidien, de jour comme de nuit, ex : réajustement de traitement après analyses médicales, contrôle de saturation...)
- ~ ni un temps de « fenêtre thérapeutique » (interruption provisoire d'un traitement)

Les personnes devant utiliser un fauteuil de confort pour les promenades devront avoir une prescription médicale, le fauteuil étant loué sur place.

Nos équipes assurent uniquement l'administration des traitements déjà préparés, en semainiers ou sous blister, identifiés par les nom, prénom et photo et accompagnés d'une ordonnance à jour et dactylographiée.

**[www.alpha-picardie.fr](http://www.alpha-picardie.fr)**

50 rue Riolan - 80000 Amiens

Tél. 03 22 92 68 76 - Fax 03 22 92 69 49

[contact@alpha-picardie.fr](mailto:contact@alpha-picardie.fr)